

Mécanisme Incitatif de Financement Agricole : Faure Gnassingbé lance le programme ce jour P.5



Le MIFA, l'innovation togolaise pour booster l'agriculture

Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC N°579 du 25 Juin 2018
Nouvelle **OPINION**
Prix : 250F CFA

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité

Pour permettre à ses abonnés
de communiquer à moindre coût :
**Togocel revoit ses
tarifs à la baisse** P.2

Diaspora togolaise : Un danger pour la démocratie?

...Il y a des années en arrière, l'humanisme a quitté bon nombre de nos frères africains. Ils réclament la démocratie mais n'enseignent que des vertus contraires à cette dernière. Ils veulent faire entendre le pardon à ceux des politiques de leurs pays ou d'autres pays frères d'Afrique qu'ils appellent dictateurs mais, se réservent à eux, certains droits exclusifs pour régler des comptes à certains quand leur vision ne rime pas avec la leur. Ils s'offrent tous les droits à la curiosité de tous, y compris ceux d'ôter si possible, la vie de ceux qui ne seraient pas en accord avec leur idéologie politique. La diaspora à une époque donnée, était quand même classée parmi les lettrés qui savent avec hauteur et responsabilité mener le débat, les lobbies pour orienter la politique de leur pays d'origine...

Lire la page 3



Gerry Taama,
leader du NET,
après son agression

Objectifs 2022 du Programme National de Développement :



La table d'honneur

La mobilisation du
secteur privé, l'espoir
du gouvernement P.4

Loi de finances rectificative :

Le ministre Sani Yaya
était devant les élus du
peuple vendredi dernier P.3



Sani Yaya, ministre de l'Economie et des finances

Pour permettre à ses abonnés de communiquer à moindre coût :

Togocel revoit ses tarifs à la baisse

Après le renouvellement de la 2G et de la 3G ainsi que l'attribution de la licence 4G à Togo Cellulaire, il y a de cela quelques jours, les premiers responsables de cette société s'inscrivent déjà dans la logique de réalisation des objectifs de la politique sec-

torielle et le développement de l'économie nationale.

Une politique qui selon eux doit commencer par la refonte des tarifs des appels via le réseau Togo Cellulaire vers les destinations nationales et internationales. Pour mieux

éclairer ses abonnés, la direction générale par le biais de son directeur commercial et marketing a rencontré le samedi 23 juin dernier les professionnels des médias.

A l'issue de cette rencontre, il ressort que l'opérateur de téléphonie mobile Togo



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lomé, le 22 juin 2018 –Le Leader de la téléphonie mobile au Togo opérer une refonte des tarifs des appels sur son réseau.

Dans le cadre de la transformation du groupe TOGOCOM, il est opéré une refonte des tarifs des appels vers toutes les destinations nationales et internationales sur le réseau TOGOCEL à compter du 22 juin 2018.

Les nouveaux tarifs des appels sont fixés comme suit :

- **Le nouveau plan tarifaire des profils existants se présentent comme suit :**

Profil	Plage horaire	Appels (Tarif TTC/Minute)*		SMS (Tarif TTC/SMS)		Recharges autorisées
		Vers TOGOCEL	Vers autres réseaux nationaux	Vers TOGOCEL	Vers autres réseaux nationaux	
Ancien Jeune	HP (5h00-21h30)	85	85	20	20	200F à 45000F
	HC (21h30-5h00)	45	45	10	20	
Ancien Classique	HP (5h00-21h30)	80	80	30	30	4500F à 45000F
	HC (21h30-5h00)	40	40	15	30	
Nouveau classique	HP/HP	79	110	30	30	200F à 45000F
Privilège	HP (5h00-21h30)	70	70	30	30	9000F à 45000F
	HC (21h30-5h00)	35	70	30	30	
Leader	HP (5h00-21h30)	60**	60	30	30	22500F à 45000F
	HC (21h30-5h00)	30	60	30	30	

*Tous les appels sont divisibles par pas de 30 secondes dès la première minute.

** Les appels vers Togocel sont facturés à la seconde.

- **Les tarifs des appels vers l'international sont fixés comme suit :**

DESTINATIONS	De lundi à dimanche	
	Pas de facturation	Tarif TTC/minute (en FCFA)
ZONE 1 BENIN	30 sec.	95
ZONE 2 AFRIQUE DU SUD, BURKINA FASO, CAMEROUN, CENTRAFRIQUE, CONGO, COTE D'IVOIRE, GABON, GHANA, GUINEE CONAKRY, GUINEE EQUATORIALE, MALI, MAROC, NIGER, NIGERIA, SENEGAL, TCHAD		180
ZONE 3 ALLEMAGNE, CANADA, Espagne, France, Italie, LIBAN, ROYAUME UNI, USA		95
ZONE 4 RESTE DU MONDE		200

NB : Les nouveaux tarifs des appels vers l'international s'appliquent à tous les profils de compte.

L'objectif de cette refonte est de disposer d'une meilleure structuration de ses offres et permettre aux clients de se positionner sur les segments qui répondent à leurs besoins en matière de communication voix et Data.

La Direction générale vous remercie pour votre fidélité.

Pour plus d'informations appelez le 888
 Page Facebook: www.facebook.com/Togocel ; Site web: www.togocel.tg

Cellulaire comme il a l'habitude de le faire souvent, veut permettre une fois de plus à sa clientèle de mieux se positionner sur les segments qui répondent à leur besoin en matière de communication voix et Data.

A travers cette décision, c'est dire aujourd'hui que les objectifs du Togo en matière de télécommunication semblent se définir et se traduisent dans les faits.

Cette société de téléphonie mobile, depuis un certain temps a commencé par faciliter la vie à ses abonnés en mettant en leur disposition de nouveaux produits.

Aujourd'hui encore, avec cette décision, Togo Cellulaire s'engage à toujours être aux côtés de ses abonnés et à veiller à leur bien-être et à leur plein épanouissement en matière de télécommunication et d'utilisation de connexion à haut débit. Notons que ses nouveaux tarifs des appels vers l'international s'appliquent à tous les profils de compte.

Par anticipation à ses 20 ans d'existence, Togo Cellulaire promet de très bonnes choses à ses abonnés car d'après le directeur commercial et marketing si la société est arrivée à ce stade de maturité c'est grâce aux abonnés.

Raison pour laquelle ils ne cesseront à leur niveau de parfaire leurs services et offres pour faire du Togo le hub de la communication au niveau de la sous-région.

Lire en intégralité, ci-contre, les nouveaux tarifs de tous les appels.

Diaspora togolaise :

Un danger pour la démocratie ?

Ils se sont toujours fait considérer comme étant la base solide, celle capable de faire cerner aux autres compatriotes restés au terroir, les grands contours de la démocratie. Aux premières heures de l'avènement de la démocratie dans bon nombre des pays du continent noir, ils étaient entre autres "lettrés" parmi les tout premiers donneurs de leçon de morale surtout celle liée aux vertus démocratiques les plus orthodoxes.

Ils avaient la possibilité de dire ou de faire dire tout ce qu'ils pensent sans pour autant être brutalisés par qui que ce soit car, la démocratie n'enseigne pas la violence, la haine, la vengeance et non plus la barbarie. Elle est au contraire, une école de tolérance, d'acceptation de l'autre, basée sur le combat d'idée.

Il y a des années en arrière, l'humanisme a quitté bon nombre de nos frères africains. Ils réclament la démocratie mais n'enseignent que des vertus contraires à cette dernière. Ils veulent faire entendre le pardon à ceux des politiques de leurs pays ou d'autres pays frères d'Afrique qu'ils appellent dictateurs mais, se réservent à



le président du NET juste après son agression

eux, certains droits exclusifs pour régler des comptes à certains quand leur vision ne rime pas avec la leur.

Ils s'offrent tous les droits à la curiosité de tous, y compris ceux d'ôter si possible, la vie de ceux qui ne seraient pas en accord avec leur idéologie politique. La diaspora à une époque donnée, était

quand même classée parmi les lettrés qui savent avec hauteur et responsabilité mener le débat, les lobbies pour orienter la politique de leur pays d'origine. C'est tout triste qu'on retrouve en son sein aujourd'hui, des intolérants, des aigris, des barbares, prêts à tout et qui s'en jaillissent comme des terroris-

tes, après des attentats. Ces derniers temps, loin de donner de bonnes leçons de l'usage des réseaux sociaux aux parents restés en Afrique qui ont connu un peu tard cette technologie, ces africains d'une certaine race, ont tout fait pour tout dénaturer. Aujourd'hui, les réseaux sociaux pour plusieurs pays d'Afrique sont la véritable passoire pour tous les mauvais coups. C'est triste et irresponsable.

Ce sale comportement a malheureusement envahi certains Togolais de la diaspora. Outre les chantages et les audio insultants, ils sont prêts à tout et même à s'en prendre à l'intégrité physique de leurs compatriotes qui tiendraient des discours qu'ils n'aimeraient pas entendre. Plusieurs personnalités ont été victimes de ces opposants de la diaspora d'une autre époque.

La semaine dernière, c'est le Président du NET, Gerry Taama, qui a payé le prix de cette intolérance venant de certains surexcités se réclamant du PNP et de l'ANC. Et pourtant des leaders de l'opposition, surtout de la coalition, visitent régulièrement l'Occident et y tiennent des meetings sans en être inquié-

tés. Cela donne l'impression que l'Europe est aujourd'hui une exclusivité de ceux qui sont de la coalition en ce qui concerne le Togo. Eux, sont autorisés à perpétrer la violence sur tous ceux qui parleraient vérité ou qui sont du parti au pouvoir mais personne d'autre ne doit les critiquer ni s'en prendre à eux. Cet état de chose doit s'arrêter. Il faut grandir et voir plus positif. Un seul camp ne peut travailler pour le bien d'une nation. Que tous ceux qui aiment le Togo donnent leurs idées.

Doué de raison et de l'esprit de discernement, le peuple saura où placer chacun. Ceux qui animent ce sale réseau, doivent apprendre à combattre avec leurs idées s'ils sont vraiment vecteurs des idéaux démocratiques. C'est normal d'avoir des idées contraires quand on se proclame démocrate mais c'est aussi mesquin de jouer au violent en cette posture.

Les militants ou leaders de l'opposition doivent appeler les leurs à plus de retenue et de sagesse car eux qui aspirent à diriger demain le pays pourraient subir le même sort de la part de ceux qui désormais seront leurs opposants.

Tchagnao

Loi de finances rectificative :

Le ministre Sani Yaya était devant les élus du peuple vendredi dernier

Vendredi dernier, les parlementaires togolais ont adopté la loi de finance rectificative. Ceci intervient en raison de la crise politique qui a fait chuter les recettes de l'Etat.

Pour le ministre de l'économie et des finances Sani Yaya présent à cette rencontre la situation sociopolitique marquée par des manifestations parfois avec les actes de vandalisme qui les accompagnent et qui ont eu un impact très négatif sur l'activité économique et subéquemment sur la mobilisation des ressources internes.

On explique également qu'en 2017, cette situation a entraîné un manque à



Sani Yaya, ministre de l'Economie et des finances

gagner d'environ 50 milliards de FCFA en recettes fiscales du fait des perturbations des activités économiques.

Selon le ministre, ce contexte porte un coup dur à

l'image de notre pays auprès des investisseurs étrangers.

Selon les informations, les prévisions de collecte des recettes liquides pour 2018 ont été revissées à la baisse

à 518,3 milliards contre une prévision initiale de 562 milliards, soit une diminution de 43,7 milliards (6,6%). En tenant compte des recettes non liquides de 98 milliards, les recettes fiscales ont été revues à la baisse de 43,7 milliards de francs CFA passant de 660,3 milliards à 616,6 milliards de FCFA.

On annonce dans le même sillage que les recettes budgétaires ressortent à 832 milliards contre 853 milliards qui était prévu initialement.

Les recettes budgétaires ont diminué globalement de 21 milliards tandis les ressources de trésorerie ont augmenté de 10 milliards, soit une diminution des res-

sources du budget général d'environ 11 milliards.

Au total, le projet de loi de finances rectificative s'équilibre en recettes et en dépenses à 1.307,6 milliards contre 1.318,5 milliards dans la loi de finances initiale, soit une baisse de 11,0 milliards (-0,8%) concernant le budget général tandis que le budget de l'Etat intégrant les comptes spéciaux du Trésor s'équilibre en recettes et en dépenses à 1310,9. Il faut noter que lors de l'adoption de cette loi, les députés de l'opposition ont estimé que leur présence n'était pas nécessaire.

Dalikou

ACTUALITÉ

Objectifs 2022 du Programme National de Développement :

La mobilisation du secteur privé, l'espoir du gouvernement

Depuis un certain temps, notre pays a mis en place un nouveau Plan National de Développement (PND) qui est en adéquation avec les Objectifs de Développement Durable (ODD). Ce nouveau plan vient en substitution à la SCAPE (Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi) mis en œuvre par le gouvernement, il y a de cela quelques années.

L'objectif que vise le PND est de pouvoir atteindre l'émergence en 2030 et de faire du Togo une

nation transformée sur le plan structurel pour lui permettre de tendre vers l'amélioration des conditions de vie des populations.

Le programme comprend cinq grandes lignes telles que l'amélioration du bien-être et l'épanouissement de la population, une meilleure productivité et compétitivité des secteurs de croissance, le renforcement des infrastructures de soutien, la gestion durable du territoire, de l'environnement et du cadre de vie et le renforcement de la gouvernance et la consoli-



La table ; au micro, le Pm Klassou lrs du lancement du PND



Une vue partielle de l'assistance

ation de la paix.

Ce programme prend également en compte les principes comme le leadership national, la responsabilisation, la gestion axée sur les résultats, la durabilité et l'équité-gendre.

C'est dans ce cadre que samedi dernier, les ministres, les cadres des différents départements ministériels et représentants du secteur privé se sont rencontrés à Lomé. L'objectif de cette réunion était de s'imprégner du contenu du PND et créer une synergie

d'action entre les différents acteurs impliqués dans la réalisation des objectifs visés.

Cette rencontre s'est déroulée en présence du Premier ministre, Komi Selom Klassou. On notait également la présence de l'économiste Carlos Lopes, ancien secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). Solitoki Esso ministre chargé des affaires présidentielles était également de la partie.

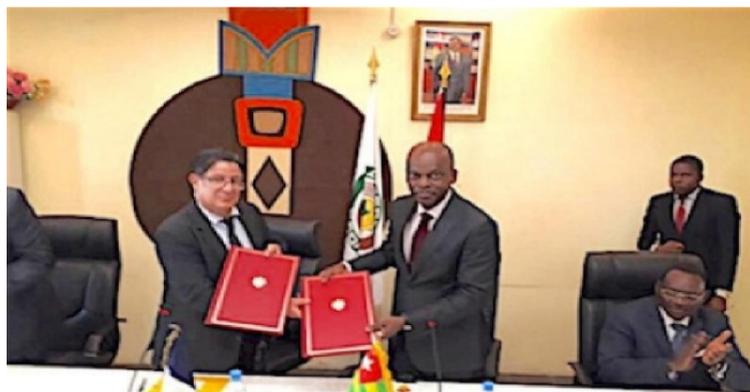
Pour parvenir aux objectifs définis par le PND d'ici 2022, le gouvernement togolais a placé son espoir sur la mobilisation du secteur privé.

La Rédaction

Promouvoir les médias togolais, publics et privés :

Robert Dussey et l'ambassadeur Marc Vizy ont signé une convention de financement

La semaine dernière, le Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération et de l'Intégration africaine, le Prof Robert Dussey, et Marc Vizy, ambassadeur de France au Togo, ont signé à Lomé, une convention de financement destinée à promouvoir la qualité et la professionnalisation des médias togolais, publics et privés.



Echange de documents après la signature d'ela convention

Cette signature est intervenue en présence de Guy Madjé Lorenzo, ministre de la communication et son collègue de l'enseignement supérieur Nicoué Broohm.

Le montant total du financement que la France s'en-

gage à libérer se chiffre à 493 000 €, soit 323 386 000 FCFA sur 2 ans (2018 et 2019). Les informations précisent que ce financement permettra de mettre en œuvre le PROFAMED (Projet de Formation et d'Appui au

secteur de l'Audiovisuel et des Médias au Togo).

Ce projet permettra d'accompagner les réformes prévues par le Togo en ce qui concerne la consolidation de la démocratie et la liberté d'expression. Il devra per-

mettre également d'apporter un appui à la formation des journalistes et professionnels des médias togolais. C'est aussi un projet qui a été élaboré en bonne et due forme par le ministère de la communication et l'ambassade de France au Togo, en partenariat avec l'Institut des sciences de l'information, de la communication et des arts (ISICA) de l'Université de Lomé.

Déjà cette année, la France s'engage à verser 256 000 euros, soit 167 925 000 FCFA pour le démarrage de ce projet.

Alassani

Nouvelle OPINION

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyse et de publicité
Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC
Siège: Adidoadin, PAvée prolongé,
2ème carré après Pharmacie
Le Galien

Directeur de Publication:

El Hadj TCHAGNAO Arimiyao
Cel:91 36 37 55
jeantchagnao@yahoo.fr

Secrétariat de la Rédaction:

Agbékponou Junior

Rédacteurs :

Tchagnao
El Hadj Arimiyao
Agbékponou Junior
Ramzad
Maroïne Tchagnao
Dalikou Lynda A.

Imprimerie:

Direct Sprint

Tirage :

2.000 exemplaires

Mécanisme Incitatif de Financement Agricole :

Faure Gnassingbé lance le programme ce jour

Le gouvernement togolaise dans sa vision d'améliorer de façon rapide la croissance économique du pays en vue d'une redistribution en termes d'emploi et de mieux-être des populations à la base, a mis en place un Mécanisme Incitatif de Financement Agricole (MIFA), fondé sur le partage de risque. Ce mécanisme innovant qui est un vaste et ambitieux programme sera destiné à la promotion du développement de l'agriculture togolaise. Il sera donc lancé ce lundi 25 juin 2018 à la Foire Togo 2000 par le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé. Plusieurs acteurs de la chaîne des valeurs en l'occurrence les structures étatiques, les centres de recherche, les distributeurs d'intrants, les producteurs, les unités de transformation et structures d'assurance, bancaires et de finance décentralisée seront de la partie.

Au Togo, l'agriculture est au cœur de l'activité économique. Elle pèse environ 38 % du PIB en 2017. Cependant, le crédit à ce secteur semble encore un bien de luxe. Entre 2011 et 2016, seulement 0,3 % des prêts bancaires ont été consentis au secteur agricole. Ce taux a baissé à 0,2 % en



2017. Sur la même période, les allocations des systèmes financiers décentralisés au secteur sont passées de 11 % à 10 %.

Face à ce constat, le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé, soucieux du bien-être de la population a instruit son gouvernement à mettre en place un mécanisme qui permettra de relancer l'agriculture togolaise. C'est un mécanisme innovant. Le Chef de l'Etat lui-même avait eu à le rappeler lors de son adresse à la nation le 27 avril dernier.

Il sera doté à terme de cent millions d'euros, soit plus de 65 milliards de FCFA, (dont une contribution significative de l'Etat) pour régler la question de l'accès des exploitants d'unités agricoles au financement avec une réduction des taux d'intérêt.

Le MIFA aura pour mission l'élaboration des politiques adaptées au secteur agricole, l'application des outils de gestion des risques visant à attirer les compétences et les acteurs clés par le biais d'incitatifs puis la consolidation des maillons des différentes chaînes de valeur agricoles.

Il a pour objectif de transformer l'agriculture pour la rendre résiliente aux chocs et d'augmenter la productivité. De manière concrète, il faut signaler que le MIFA va promouvoir les produits financiers et assuranciers adaptés au secteur agricole. Ce mécanisme permettra également de remédier à la fragmentation des chaînes de valeur agricole, de faciliter le partage des risques entre les différents acteurs du secteur agricole, de fournir une assistance tech-



Le Président Faure Gnassingbé

nique aux institutions financières aux PME/PMI et aux producteurs agricoles.

Estimée actuellement à 0,2%, la contribution des banques au financement de l'agriculture et des chaînes de valeur sera portée à 5% au bout de cinq (05) ans grâce au mécanisme MIFA qui fédérera également l'ensemble des acteurs que sont, l'Etat, les centres de recherche, les distributeurs d'intrants, les producteurs, les unités de transformation et structures d'assurance, bancaires et de finance décentralisée. Le but est de générer des emplois décents et massifs pour les jeunes et les femmes puis des opportunités d'affaires pour les PME/PMI.

A terme, le gouvernement entend obtenir des résultats édifiants porteurs de déve-

loppement harmonieux et inclusif du Togo. A cet effet, le gouvernement à travers MIFA espère accroître les prêts bancaires au secteur agricole de 0,2% en 2017 et à 5% en 2027. Ces prêts seront aussi à portée des petits exploitants agricoles pour atteindre 50% du portefeuille total des financements accordés au secteur.

Il sera également question de réduire le taux d'intérêt des crédits de 15% à 7,5 minimum et 10,5% maximum pour impacter un million de producteurs et de chercheurs d'emplois dans les domaines connexes à l'agriculture. Comme ce mécanisme représente un énorme défi pour le gouvernement, les acteurs qui ont la charge de ce vaste programme ont déjà élaboré toutes les simulations possibles pour une brillante réussite de ce programme capital pour le secteur agricole togolais.

Signalons qu'en prélude à ce lancement d'aujourd'hui une foire s'est ouverte déjà le samedi dernier sur le même site de Togo 2000. C'était une occasion pour différents acteurs de sceller des partenariats, des contrats ainsi que de nouvelles collaborations.

Elom

Assemblée générale extraordinaire de " la Fédérée " :

La mutuelle entend asseoir les bases juridiques pour le décollage des activités

Dans l'intérêt de contribuer au mieux-être de l'ensemble de son personnel, l'Office Togolais des Recettes a, le 18 août 2017, porté sur les fonts baptismaux une mutuelle dénommée " la Fédérée ". Bientôt, cette mutuelle soufflera sa première bougie. Cependant, le constat sur le terrain est qu'elle est malheureusement confrontée à plusieurs problèmes qui empêchent les membres de lancer véritablement les activités proprement dites.

Pour ce faire, ils se sont retrouvés le vendredi 22 juin dernier au relais de la caisse pour une assemblée générale extraordinaire. Première du genre, les travaux de cette assemblée ont été ouverts par Philippes Tchodiès, Commissaire des Services Généraux, représentant le



Photo de famille des membres de "La Fédérée"

Commissaire Général de l'OTR. Après son assemblée générale constitutive du 18 août 2017, toutes les dispositions ont été prises par cette mutuelle pour le dépôt du dossier auprès de la CAS-IMEC (Cellule d'Appui et de Suivi des Institutions de Microfinance et de Crédit). Mais plusieurs difficultés ont été révélées à savoir

le rejet de la dénomination de la mutuelle dès la fin du 1er mois que le dépôt a été fait et plus tard du dossier complet de cette mutuelle malgré les multiples échanges que le bureau a eu avec la CAS-IMEC.

Par rapport à ces problèmes mentionnés, il était important pour le bureau de réunir les

membres afin de trouver vite des solutions pour être en règle avec les lois régissant les Systèmes Financiers Décentralisés (SDF). C'est ce qui justifie la tenue de cette première assemblée générale extraordinaire qui permettra au bureau de trouver des solutions pour le lancement effectif des activités de ladite mutuel-

le.

Les activités de " Fédérée " devront favoriser le raffermissement des liens entre le personnel d'une part et l'administration d'autre part. Ceci permettra à l'ensemble du personnel d'être soutenu dans les moments de peines, de bonheurs et de faire des prêts afin de disposer d'une économie en termes de moyens financiers.

Pour Adjetej Attidigah Agnokon, Présidente du Conseil d'Administration de cette mutuelle, la tâche qui leur attend est très délicate et importante. C'est pourquoi elle a profité de l'occasion pour interpeller l'ensemble des membres à conjuguer leurs efforts pour asseoir des bases juridiques solides de la vie de leur mutuelle.

Agbé

Gestion saine des hôpitaux publics :

La contractualisation devient une réalité au Togo

Après la réussite de la phase pilote de la contractualisation au CHU Sylvanus Olympio et au CHR d'Atapkamé, le gouvernement, par le truchement du ministre de la Santé et de la Protection sociale, Moustafa Mijiyawa a lancé la semaine dernière le même système dans les hôpitaux du nord du pays tels que le CHR de Dapaong dans la région des Savanes, le CHR de Kara dans la région de la Kara et le CHR de Sokodé dans la région Centrale.

Cette nouvelle approche lancée les 19, 20 et 21 juin 2018



Prof Moustafa Mijiyawa, ministre de la Santé

est fondée sur le principe de délégation de la gestion des structures hospitalières publiques à une entité privée. On annonce dans le même ordre d'idées que c'est la société OIGH (Organisation Internationale pour la Gestion Hospitalière) qui se chargera d'appuyer l'administration de

ces hôpitaux à pouvoir asseoir une gestion saine en vue de l'amélioration de la prise en charge des populations.

Il faut noter que les centres hospitaliers qui ont connu le lancement officiel de cette contractualisation demeurent deux mois après le lancement par le Chef de l'Etat de la contractualisation au CHU Sylvanus Olympio. La contractualisation devient donc une réalité sur l'ensemble du territoire national. Cette nouvelle approche quoi qu'on puisse

dire est à saluer à sa juste valeur au regard de certains problèmes récurrents que les populations éprouvent dans les centres hospitaliers au Togo. Aujourd'hui, c'est le soulagement des populations qui bénéficieront des soins adéquats dans les hôpitaux. Tout ceci est à mettre à l'actif du Chef de l'Etat Faure Gnassingbé qui a eu l'idée avec son gouvernement de mettre en œuvre cette contractualisation pour diminuer les peines des Togolais surtout les populations les plus démunies.

Lynda A.

Lutte contre la pauvreté au Togo :

L'ESMC sollicite l'apport des députés pour la réalisation des ODD N°9

Pour faire comprendre le bien-fondé des produits de l'Entreprise Sociale de Marché Commun (ESMC) aux élus du peuple, le gérant statutaire, Sama Essohamlo, s'est entretenu le mercredi 20 juin dernier avec les députés à l'hémicycle. C'était une occasion pour lui de leur expliquer le pourquoi ils sont appelés à accompagner cette initiative qui vise à réduire la pauvreté au Togo d'ici 2030.

Cette rencontre avec les élus du peuple se situe dans la politique de communication et de promotion de produits de l'ESMC que les premiers responsables ont entamé depuis un moment avec les opérateurs économiques, les journalistes, la société civile et les populations. L'objectif aujourd'hui c'est de faire connaître cette entreprise aux élus du peuple afin qu'ils puissent à leur tour arriver à mieux sensibiliser les populations de leurs différentes localités pour que l'adhésion à l'ESMC soit effective. Ce qui a été fait par Sama Essohamlo qui, à travers sa communication n'a pas manqué de présenter les différents produits de l'ESMC et leur importance dans la lutte contre la pauvreté et l'atteinte des Objectifs du Développement Durable (ODD). Une vision qu'il entend atteindre ensemble avec les



Le gérant statutaire de l'ESMUC, Essohamlo SAMA

parlementaires d'ici 2030 à travers leur partenariat.

Ce partenariat doit être incontournable dans la communication, en ce qui concerne les produits de l'ESMC, notamment la production commune. Il faut dire qu'à travers cette démarche inclusive, Sama Essohamlo et toute son équipe attendent des députés un grand soutien pour amener le Togo à réduire la pauvreté d'ici 2030.

L'Etat togolais a pris des dispositions pour la mise en

œuvre des ODD à travers le Plan National de développement. Il est donc important selon Sama qu'au niveau de l'ESMC l'on prenne en compte la réalisation des ODD comme un chantier aux côtés du gouvernement. Ce qui pour lui, va contribuer à la création d'emploi en plein temps et à la limitation du chômage.

Les élus du peuple convaincus de l'apport de l'ESMC dans la lutte contre la pauvreté au Togo, se sont engagés,

par la voix de l'honorable Awedeou Tchassé, à faire leur part. Il a expliqué que, lorsqu'une société veut entreprendre des initiatives à l'endroit des populations, il est normal que les députés soient informés de ce qui se fera.

C'est pourquoi l'ESMC a jugé nécessaire de passer à l'Assemblée nationale pour les édifier et leur apporter d'éclaircissements sur le projet

dans l'intérêt des populations.

Ayant compris que c'est une action qui vise à réduire la pauvreté, les députés ont promis accompagner l'ESMC dans sa vision.

Les élus du peuple trouvent aujourd'hui que, lutter contre la pauvreté, reste une préoccupation des Nations Unies, des États et des organisations interparlementaires.

Junior



Les députés à l'Assemblée nationale

REPUBLICQUE TOGOLA
Union - Liberté - Justice

COMMISSION TECHNIQUE DE GESTION ET DE SUIVI DE L'AIDE DE L'ETAT A LA PRESSE

COMMUNIQUE
de la Commission Technique de Gestion et de Suivi de l'Aide de l'Etat à la Presse

Le Président de la Commission Technique de Gestion et de Suivi de l'Aide de l'Etat à la Presse porte à la connaissance des directeurs d'organes de presse écrits, des directeurs des radios et télévisions commerciales privées ainsi que des directeurs des radios communautaires, que le bénéfice de la subvention mise à la disposition de la Commission pour l'exercice 2017 est subordonné à une demande.

Cet exercice court du 1^{er} mai 2017 au 30 avril 2018.

La demande adressée au Président de la Commission, sise au siège de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), rue de l'EPP Agbalépédogan à Lomé, devra comporter les pièces permettant de vérifier que le postulant remplit les conditions prescrites par le décret n° 2008-086/PR du 30 mars 2008.

Les demandes sont reçues du 25 juin 2018 au 27 juillet 2018.

Les conditions de base à remplir, quelle que soit la nature de l'organe de presse (presse écrite ou presse audiovisuelle) à l'exclusion des médias confessionnels, publics, d'entreprises, d'institutions ou de départements ministériels, sont les suivantes :

- Etre une entreprise de presse détenue, au moins à 51%, par des nationaux togolais ;
- Avoir un personnel permanent déclaré à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ;
- Exister depuis au moins douze (12) mois révolus avant le 1^{er} mai 2017 ;
- Etre un organe de presse ayant un caractère d'intérêt général consacré, notamment, à l'information, à l'instruction ou à la distraction du public.

L'ensemble des conditions d'éligibilité à l'aide de l'Etat à la presse est disponible sur le site internet de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication, www.haac.togo.tg.

Fait à Lomé le 20 juin 2018

Le Président
Badi Esssa BABAKA

BP 8697 LOMÉ-TOGO | Tél. 230 21 24 / 250 16 79 | E-mail : Infos@haac.togo.tg

Espèce protégées menacées :

Le serpentaire messenger disparaît pour cause de chasse illicite

Le serpentaire messenger, oiseau élégant, se fait rare au Togo. Ceci, à cause de la chasse illicite qui menace les 133 espèces d'oiseaux au Togo. Cet oiseau de grande taille qui vit dans les forêts des préfectures de Kloto et de Blitta, est chassé pour sa chair et aussi pour des rituels. C'est une espèce unique en son genre, du fait de son corps de rapace et de ses longues pattes d'échassier. On ne peut le confondre avec d'autres oiseaux de proie. En effet, aucun autre membre des rapaces ne lui ressemble. Son comportement essentiellement terrestre, est également unique pour un rapace africain.



Un couple de serpentaire messenger

Espèces protégées menacées: le serpentaire messenger disparaît pour cause de chasse illicite.

Le serpentaire messenger, oiseau élégant, se fait rare au Togo. Ceci, à cause de la chasse illicite qui menace les 133 espèces d'oiseaux au Togo. Cet oiseau de grande taille qui vit dans les forêts des préfectures de Kloto et de Blitta, est chassé pour sa chair et aussi pour des rituels. C'est une espèce unique en son genre, du fait de son corps de rapace et de ses longues pattes d'échassier. On ne peut le confondre avec d'autres oiseaux de proie. En effet, aucun autre membre des rapaces ne lui ressemble. Son comportement, essentiellement terrestre, est également unique pour un rapace africain.

De par sa silhouette, sa couleur grise et son comportement, il peut être confondu avec certaines grues. La tête, au sommet d'un cou assez allongé, est relativement petite. Le bec gris clair est fort et crochu. Un masque facial rouge orangé, dépourvu de plume, entoure les yeux. À l'arrière de la tête, il a une crête constituée de grandes plumes noires légèrement spatulées.

Cet oiseau partiellement migrateur se nourrit de sauterelles, scarabées, araignées, scorpions, guêpes, de petits mammifères, tels que les souris, rats, hérissons, lièvres et mangoustes.

"Il est chassé et harcelé partout au Togo. La reproduction du serpentaire est en effet limitée puisque la femelle pond deux à trois œufs dans l'année, entre les mois de mars et août,

et la couvaison (qui est partagée entre le mâle et la femelle), dure de 42 à 46 jours", a expliqué Helena, membre de l'Association des volontaires pour l'environnement sain (AVES), une ONG locale à Kpalimé.

Un jeune chasseur, qui a bien voulu s'exprimer, a déclaré qu'il avait tué un serpentaire il ya trois ans dans les montagnes togolaises. "Je chassais dans les montagnes quand j'ai l'ai aperçu. J'ai tout fait pour l'abattre et j'y suis parvenu.

Le même jour, j'ai traversé la

frontière pour le vendre à Kpédze au Ghana. C'est un influent marabout qui l'a payé parce qu'il devait l'utiliser rituellement pour guérir un malade. Il m'a payé en cedis (monnaie ghanéenne), l'équivalent de 120.000 francs CFA. Je ne savais pas alors que c'était un oiseau protégé", confie-t-il.

Pourtant, cet oiseau joue un rôle fondamental dans l'équilibre de l'écosystème comme le mentionne la liste rouge des écosystèmes de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) publié

en 2015. " Dans les écosystèmes forestiers, les rapaces comme le serpentaire, font partie de la chaîne alimentaire et maintiennent un équilibre au sein de nombreux animaux de la forêt. Le déclin d'un écosystème précède généralement la disparition de ses espèces clés ou dépendantes.", lit-on dans ce rapport.

" L'homme doit continuellement évaluer sa relation actuelle avec la nature. Certains changements se sont produits dans notre environnement et le comportement humain tel que la chasse des oiseaux doit également changer pour que la nature continue de soutenir la vie humaine ", a souligné Eugène Koudzo, responsable d'une ONG locale de protection de l'environnement à Kpalimé.

"Les oiseaux sont des indicateurs assez fiables de l'état de santé des milieux naturels. Leur disparition indique que certains espaces ne fonctionnent

plus correctement et vont, à terme, déperir. Les oiseaux nous alertent aussi sur les risques de pollution futurs, de l'eau, des sols", a déclaré ce même responsable, tout en ajoutant qu'au-delà de ce rôle d'indicateur, les oiseaux ont une " valeur de patrimoine que l'on doit protéger ".

Au Togo, selon toujours M. Koudzo, on ne connaît pas le nombre exact de serpentaires, car ils sont souvent chassés et même ignorés par bon nombre de la population, comme espèce entièrement protégée par la CITES. Notons heureusement que l'ordonnance de janvier 1968 réglementant la protection de la faune et l'exercice de la chasse au Togo, accorde au serpentaire, une entière protection contre la chasse et la capture. Si le serpentaire venait à disparaître, la nature africaine perdrait à nouveau l'un des maillons essentiels à la survie de son écosystème. (EAGLE-Togo).



INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT JUSQU'À 100 Mbps DÉJÀ DISPONIBLE AU TOGO

LA FIBRE OPTIQUE CHEZ VOUS DISPONIBLE DANS LES ZONES SUIVANTES :

- AGOÈ,**
- BAGUIDA,**
- BOULEVARD CIRCULAIRE,**
- FOREVER,**
- ZONE PORTUAIRE,**
- ABLOGAMÉ,**
- KODJOVIAKOPÉ,**
- NYÉKONAKPOÈ,**
- RÉSIDENCE DU BÉNIN,**

& DANS LES AUTRES CITÉS.

LES EXTENSIONS SE POURSUIVENT DANS LES AUTRES QUARTIERS DE LOMÉ.

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE OFFRE FIBRE DANS TOUTES LES AGENCES DU GROUPE TOGO TELECOM & BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES EXCEPTIONNELS !!!

Adopter La Fibre du Groupe TOGO TELECOM, c'est participer au développement du Togo.

annonce

JOUEZ
à notre
Grand
Jeu-Concours
PRONOSTIC
GRATUIT

sur www.focusjeux.com

Début du jeu **10 Juin**

Fin du jeu **15 Juillet**

LOTS
à gagner

Une Voiture
Une moto
Kits Solaires
Abonnement Internet (12Mois)
Des nuits d'hôtels
Des billets d'avion
Des bons d'essence
Congélateur / Frigidaire
Climatiseurs
...et plus encore,



FIFA WORLD CUP
RUSSIA 2018

**TOUJOURS À L'AISE AVEC LES
NOUVEAUX FORFAITS PACKAGÉS**

TOGOCEL

***919#**

T-VOICE & DATA

T-VOICE

	200 F CFA	500 F CFA	2 500 F CFA	5 000 F CFA	10 000 F CFA	2 000 F CFA	7 500 F CFA
	10 SMS	20 SMS	50 SMS	50 SMS	100 SMS	50 SMS	100 SMS
	10 MIN	20 MIN	100 MIN	120 MIN	240 MIN	100 MIN	300 MIN
	20 Mo	50 Mo	350 Mo	750 Mo	1,5 Go	25 MIN	300 MIN
	1 JOUR	2 JOURS	10 JOURS	14 JOURS	30 JOURS	10 JOURS	30 JOURS

Forfaits disponibles Jusqu'au 30 juin 2018



**LE MEILLEUR RÉSEAU DATA
ET LES APPELS LES MOINS CHERS
AU TOGO !**

